

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL ADMINISTRATION DU CCAS DU 30 MARS 2017

L'an Deux Mille Dix-Sept, le 30 Mars à 20h, les membres du conseil d'administration du CCAS de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqués le 24 mars 2017, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PREFECTURE DE L'EURE

PRÉSENTS :

M. LESAULNIER, Maire - Mme PLUMET, Adjointe - Mmes LEFEVRE - LEMOINE- conseillères municipales - Mmes ALPINI - COMBES - FOURNET membres du conseil d'administration du CCAS

18 AVR. 2017

ARRIVÉE

ABSENTS EXCUSÉS :

M. COLAS conseiller
Mmes AUMONT - GRASSIONOT membres du conseil d'administration du CCAS

Secrétaire de séance : Mme PLUMET

2017- 16 COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS DU BUDGET CCAS

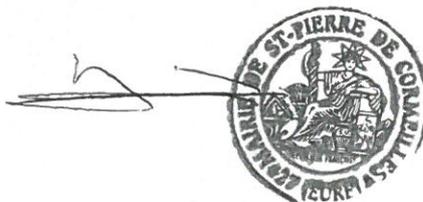
Les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 du budget CCAS exposés aux membres sont les suivants :

COMPTES ADMINISTRATIFS BUDGET CCAS

	Dépense 2016	Recettes 2016	Résultats 2016	Reprise/exercice antérieur (2016)	Départ budget 2017
Fonctionnement	5 507,31	0,00	-5 507,31	6 481,68	974,37
Investissement					
TOTAL	5 507,31	0,00	-5 507,31	6 481,68	974,37

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité les comptes de gestion et administratifs présentés.

Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.
Le Maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL ADMINISTRATION DU CCAS DU 30 MARS 2017

L'an Deux Mille Dix-Sept, le 30 Mars à 20h, les membres du conseil d'administration du CCAS de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqués le 24 mars 2017, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

M. LESAULNIER, Maire - Mme PLUMET, Adjointe - Mmes LEFEVRE – LEMOINE- conseillères municipales – Mmes ALPINI - COMBES – FOURNET membres du conseil d'administration du CCAS

ABSENTS EXCUSÉS :

M. COLAS conseiller
Mmes AUMONT – GRASSIONOT membres du conseil d'administration du CCAS

Secrétaire de séance : Mme PLUMET

2017- 17 AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT SUR LE BUDGET CCAS 2017

Résultat de l'exercice	- 5 507.31 €
Résultats antérieurs reportés	6 481.68 €
Total du résultat à effectuer	974.37 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement	0.00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Affectation	974.37 €
Report en fonctionnement	974.37 €

PRÉFECTURE DE L'EURE

18 AVR. 2017

ARRIVÉE

Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.
Le Maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL ADMINISTRATION DU CCAS DU 30 MARS 2017

L'an Deux Mille Dix-Sept, le 30 Mars à 20h, les membres du conseil d'administration du CCAS de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqués le 24 mars 2017, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky LESAULNIER, Maire.

PRÉSENTS :

M. LESAULNIER, Maire - Mme PLUMET, Adjointe - Mmes LEFEVRE – LEMOINE- conseillères municipales – Mmes ALPINI- COMBES – FOURNET membres du conseil d'administration du CCAS

ABSENTS EXCUSÉS :

M. COLAS conseiller
Mmes AUMONT – GRASSIONOT membres du conseil d'administration du CCAS

Secrétaire de séance : Mme PLUMET

2017-18 VOTE DU BUDGET PRIMITIF BUDGET CCAS

Monsieur le maire avise les membres du conseil d'administration du CCAS que le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution de 9 000 euros de subvention. (délibération 2017-8) En conséquence, le conseil a procédé ensuite au vote du budget primitif 2017 et a arrêté à l'unanimité en recettes et dépenses les sommes suivantes :

Section de fonctionnement	9 974.37
Section d'investissement	0.00

PRÉFECTURE DE L'EURE
18 AVR. 2017
ARRIVÉE

**Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.
Le Maire, Jacky LESAULNIER**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an Deux Mille Dix-Sept, le 1er Décembre 2017, les membres du conseil d'administration du CCAS de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 28 Novembre, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Madame Sylvie PLUMET, 3^{ème} adjointe, vice-présidente.

PRÉSENTS :

Membres élus : Mrs Christophe COLAS – Mmes Sylvie PLUMET – Isabelle LEMOINE –
Joëlle LEFEVRE

Membres nommés : Mmes Josiane COMBES – Colette FOURNET – Dominique
GRASSIONOT

ABSENTS EXCUSÉS :

Membre élu : Mr Jacky LESAULNIER
Membres nommés : Mmes Peggy ALPINI – Sandrine AUMONT

PREFECTURE DE L'EURE

31 JAN. 2018

ARRIVÉE

Secrétaire de séance : Mme Joëlle LEFEVRE

2017 - 68 ATTRIBUTION D'AIDE POUR PAIEMENT DE FUEL A UNE HABITANTE DE LA COMMUNE

Mme Joëlle LEFEVRE fait part au conseil de la demande d'aide pour se chauffer d'une habitante de la commune. Mme LEFEVRE expose au conseil les différents justificatifs fournis par l'habitante relatifs à ses dépenses et ses ressources et souligne qu'elle est veuve depuis peu. L'habitante pour se chauffer doit faire livrer du fioul pour alimenter sa chaudière.

Après étude des différents devis des sociétés Jullien et Dufour, il s'avère que l'entreprise Dufour est la moins chère pour une livraison d'environ 371 Litres de fuel soit 300 € TTC.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité que le CCAS prendra en charge le paiement de la livraison de fuel à l'entreprise DUFOUR mais précise que cette aide est attribuée à l'habitante à titre exceptionnel.

Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.
Le Maire, Jacky LESAULNIER



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES

L'an Deux Mille Dix-Sept, le 1er Décembre 2017, les membres du conseil d'administration du CCAS de Saint-Pierre-de-Cormeilles légalement convoqué le 28 Novembre, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Madame Sylvie PLUMET, 3^{ème} adjointe, vice-présidente.

PRÉSENTS :

Membres élus : Mrs Christophe COLAS – Mmes Sylvie PLUMET – Isabelle LEMOINE –
Joëlle LEFEVRE

Membres nommés : Mmes Josiane COMBES – Colette FOURNET – Dominique
GRASSIONOT

ABSENTS EXCUSÉS :

Membre élu : Mr Jacky LESAULNIER

Membres nommés : Mmes Peggy ALPINI – Sandrine AUMONT

PRÉFECTURE DE L'EURE

31 JAN. 2018

ARRIVÉE

Secrétaire de séance : Mme Joëlle LEFEVRE

2017 – 69 COLIS DE NOËL POUR LES ANCIENS

Madame Sylvie PLUMET demande aux membres du conseil s'ils souhaitent renouveler l'opération Colis de Noël pour les anciens de la commune âgés de plus de 70 ans qui sont :

Mmes Denise COUTURE, Colette DESCHAMPS, Colette JEAN, Josselyne FORTOUL, Louise THEBAULT, Renée MEURDESOLF, Claudine JACQUIN, Geneviève GOUWY, Micheline BERTHET, Odette DELAUNAY, Monique FAGHEON, Georgette SAMSON, Marie-Ange FERARD, Soledad SANCHEZ-ESTEBAN, Michèle BOGET, Chantal NILLY, Françoise CORDIER, Odile MORIN, Nicole TANTET, Thérèse PERDRIX, Suzanne LEGAY, Odette REBULET, Arlette BRAINE, Simone GUIARD.

Mrs Gérard BRIAVOINE, Joël RIVIERE, Michel ROBIQUET, Luc SANGLEBOEUF, Gérard KUHN, Michel BERTHAULD, Guy QUESNET, Jean-Pierre LECOINTRE, Gaston BUQUET, Fernand VIEL, Michel HEMERY, Joseph OTHON, Pierre ALGRET, Daniel LEVIELS, Jean-Louis BAERT, Bernard ENGLER, Daniel MARTIN, Alain POLLIN, Jean-Paul CAENS.

Mrs et Mmes Pierre et Elisabeth AUBOURD, Henri et Yvette CAUCHE, Monique MUTTE et Jean-Jacques VINCENT et Monique MUTTE, Jean-Claude et Marie-Thérèse BERDET, Michel et Huguette GUERY, Michel et Colette FOURNET, Gérard et Viviane SOREL, Pierre et Madeleine BERTRAND, Jean et Jeanne DULONG, Pierre et Lyliane REAL, Jean et Paulette DELALONDE, Gilbert et Léontine LECOQ, Guy et Danielle GAILLARD, Daniel et Martine DAUBERT, Alain et Gisèle ROBERT, Jean et Monique LEROY, Daniel et Germaine MARI-DOR, Robert et Nicole GUEHL, Jean-Pierre et Marie-Christine FORGEOIS, Guy et Simone VOILET, Jean-Pierre et Lucie HOMO, André et Monique REBOURS,

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour que les personnes ci-dessus citées reçoivent un colis de Noël de produits alimentaires pour une dépense totale estimée à environ 2000 €.

Copie conforme au registre des délibérations dûment signé.

Le Maire, Jacky LESAULNIER

